

POURQUOI ADHÉRER AU CCECQA ?

Adhérer au Comité de coordination de l'évaluation clinique et de la qualité en Aquitaine (Ccecqa) permet :



> de rejoindre un réseau d'établissements sanitaires et médico-sociaux mobilisé dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité pour la santé.

En participant aux activités du Ccecqa, renforcez vos dynamiques internes et vos possibilités de partager des expériences régionales exemplaires notamment lors de temps forts de l'association : les ateliers ou la journée scientifique du Ccecqa.

 [Consultez nos actualités !](#)
[Consultez la liste de nos adhérents !](#)

> d'être accompagné dans la mise en place de démarches qualité et sécurité pour la santé.

Le programme de travail¹ du Ccecqa propose des projets régionaux et une aide méthodologique et logistique, de leur mise en œuvre à la restitution des résultats.

¹ Thématiques déterminées après concertation avec les établissements adhérents, en adéquation avec les orientations régionales de l'ARS d'Aquitaine, et validées par le conseil d'administration du Ccecqa.

 [Consultez nos projets !](#)

... Adhérer au Ccecqa permet (suite) :

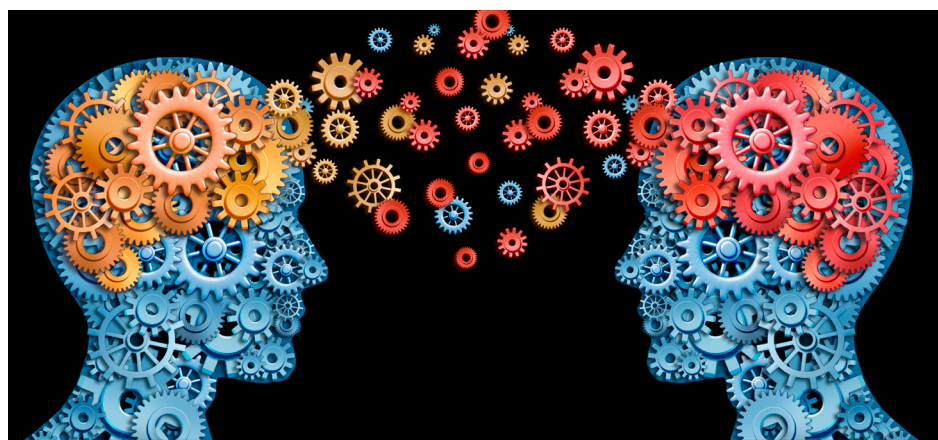
> d'utiliser des méthodes et des outils.


Les projets menés par le Ccecqa permettent d'élaborer et de valider des méthodes et outils mis à la disposition de l'ensemble de ses adhérents. Certains de ces outils sont disponibles sur la plateforme eFORAP.

 [Consultez nos outils !](#)

> de répondre à vos besoins spécifiques en accompagnement et formation.

L'équipe pluridisciplinaire du Ccecqa s'efforce de trouver avec vous des solutions à vos difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de vos démarches qualité et sécurité. Ces aides ponctuelles sont le plus souvent réalisées à distance (téléphone, mail).



 [Consultez la présentation de l'équipe !](#)

Des formations régionales ou sur site, et des missions d'accompagnement peuvent compléter notre offre d'adhésion.

 [Consultez nos formations et programmes de DPC !](#)

CORRESPONDANT CCECQA

Désigner une personne de votre établissement qui sera l'interlocuteur privilégié du Ccecqa est l'une des clefs du succès de notre collaboration. Ce correspondant relayera l'information de votre établissement auprès du Ccecqa et coordonnera les actions proposées au sein de votre structure. Plus d'informations au **05 57 65 61 35**.

MODALITÉS FINANCIÈRES

L'établissement adhérent s'acquitte d'une cotisation annuelle :

- **secteur sanitaire** : calculée au prorata du nombre de lits et/ou places.
- **secteur médico-social** : calculée selon le budget de fonctionnement de la structure.

[Consultez la page d'adhésion à l'association !](#)